



CMN Partners



CSDINGENIEURS+
INGÉNIEUX PAR NATURE



C

COPIL N°1

Démarche inter- SCOT de l'ARC

Formalisation des objectifs politiques

COPIL n°1 du 12 juillet 2013



Institutions

Grand Genève

ARC

*Canton Genève
District de Nyon*

*7 EPCI et pour partie un
syndicat mixte*

114 communes

97 communes

Documents-cadres

Schéma d'Agglomération

Inter SCOT

*Plans directeurs
cantonaux*

8 SCOT

PLU

*Plans directeurs
communaux*

Pourquoi un interSCOT ? les constats :

- > les Scot ne permettent pas toujours de répondre à l'exigence de **cohérence** : petits périmètres et échelle métropolitaine difficile à prendre en compte
- > nécessité de **coordonner** les SCOT

Institutions

Grand Genève

ARC

Canton Genève
District de Nyon7 EPCI et pour partie un
syndicat mixte

114 communes

97 communes

Documents-cadres

Schéma d'Agglomération

Inter SCOT

Plans directeurs
cantonaux

8 SCOT

PLU

Plans directeurs
communaux*Pourquoi un interSCOT ? les constats :*

- > les Scot ne permettent pas toujours de répondre à l'exigence de **cohérence** : petits périmètres et échelle métropolitaine difficile à prendre en compte
- > nécessité de **coordonner** les SCOT

Objectifs de l'interSCOT ?

- > éviter les incohérences,
- > assurer la continuité avec les travaux du projet d'agglomération franco valdo genevois
- > fabriquer de la **complémentarité**, créer une **continuité**, lisser les effets « coupure »
- > établir des **coopérations pérennes**, assurer une **cohésion**, faire émerger des **politiques d'échelle métropolitaine**

Institutions

Grand Genève

ARC

Canton Genève
District de Nyon7 EPCI et pour partie un
syndicat mixte

114 communes

97 communes

Documents-cadres

Schéma d'Agglomération

Inter SCOT

Plans directeurs
cantonaux

8 SCOT

PLU

Plans directeurs
communaux*Pourquoi un interSCOT ? les constats :*

- > les Scot ne permettent pas toujours de répondre à l'exigence de **cohérence** : petits périmètres et échelle métropolitaine difficile à prendre en compte
- > nécessité de **coordonner** les SCOT

Objectifs de l'interSCOT ?

- > éviter les incohérences,
- > assurer la continuité avec les travaux du projet d'agglomération franco valdo genevois
- > fabriquer de la **complémentarité**, créer une **continuité**, lisser les effets « coupure »
- > établir des **coopérations pérennes**, assurer une **cohésion**, faire émerger des **politiques d'échelle métropolitaine**

Enjeux de l'interSCOT ?

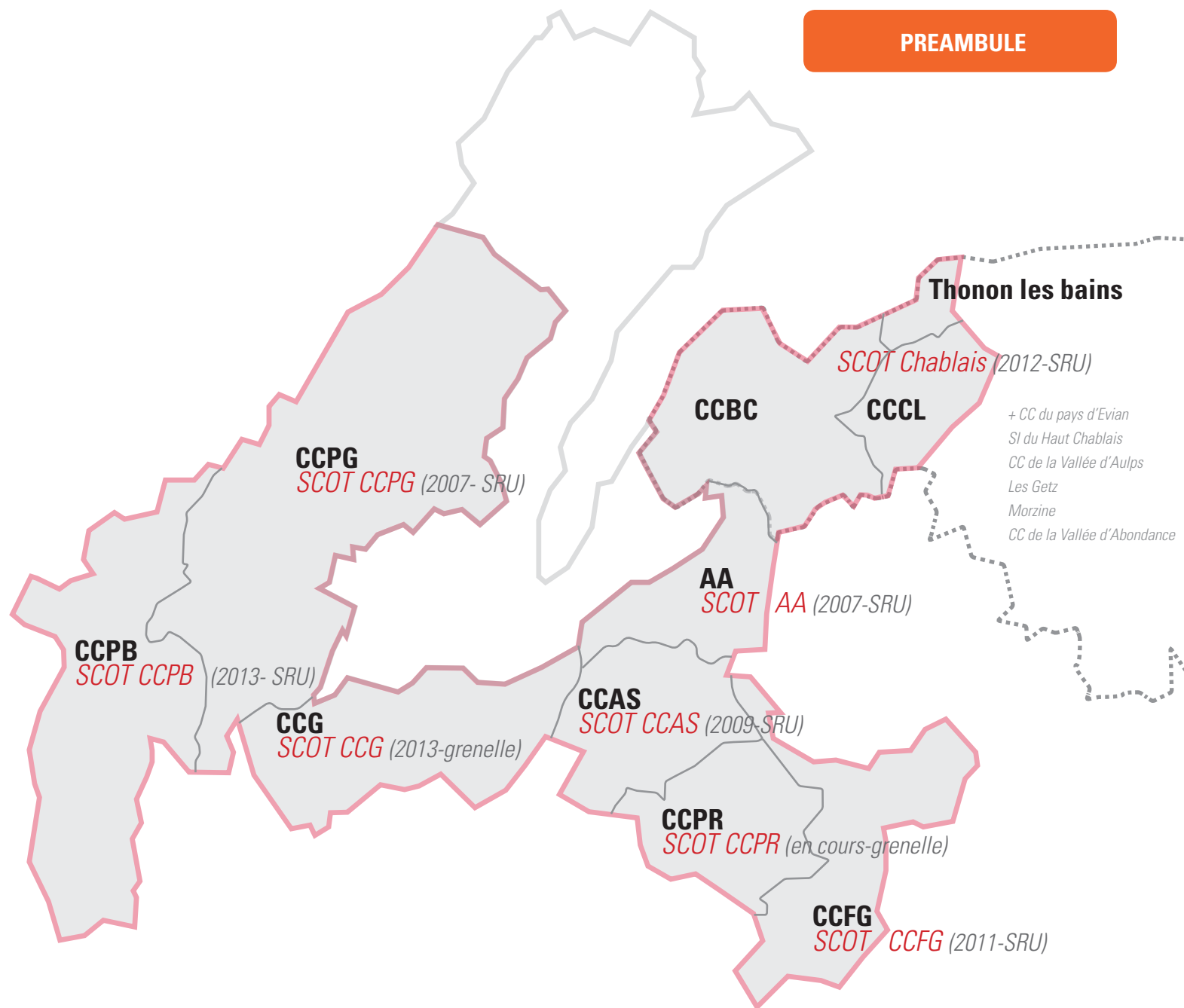
- créer un espace d'**échanges** et de **dialogue** entre les SCOT
- être le lieu de la prise en compte des dynamiques périurbaines et **métropolitaines**
- fonder un **sentiment d'appartenance** commun (prémice d'une gouvernance commune)
- **mobiliser** les élus

> 114 communes

> 9 EPCI + 1 commune

> 8 SCOT

> 1 inter SCOT



Le contexte réglementaire qui s'impose au territoire :

Grenelle 2 : loi portant engagement national pour l'environnement

> promulgation le 12 juillet 2012 : **mise en compatibilité obligatoire des documents de planification d'ici janvier 2016**

> 248 articles adoptés concernant l'amélioration énergétique, l'**harmonisation des outils de planification**, les changements dans le domaine des transports, la préservation de la biodiversité, la mise en oeuvre d'une **nouvelle gouvernance écologique**

Pole métropolitain : outil de simplification possible

> **syndicat mixte**

> champ d'action possible : **développement économique**, culture, **aménagement de l'espace** notamment par la **coordination des SCOT**, développement des infrastructures et des **services de transport**

Le contexte réglementaire qui s'impose au territoire :

Grenelle 2 : loi portant engagement national pour l'environnement

> promulgation le 12 juillet 2012 : **mise en compatibilité obligatoire des documents de planification d'ici janvier 2016**

> 248 articles adoptés concernant l'amélioration énergétique, l'**harmonisation des outils de planification**, les changements dans le domaine des transports, la préservation de la biodiversité, la mise en oeuvre d'une **nouvelle gouvernance écologique**

Pôle métropolitain : outil de simplification possible

> **syndicat mixte**

> champ d'action possible : **développement économique**, culture, **aménagement de l'espace** notamment par la **coordination des SCOT**, développement des infrastructures et des **services de transport**

Projet de loi sur la décentralisation (en cours de discussion parlementaire)

> objectifs : **simplifier** l'organisation du territoire et lutter contre l'empilement des compétences, donner le pouvoir économique aux métropoles et aux régions

> le **PLU-intercommunal : un outil d'urbanisme à compter de mars 2014**

ALUR : projet de loi pour un accès au logement et un urbanisme rénové - 26 juin 2013

> le **SCOT = unique document de rang supérieur** auquel le PLU devra se référer

> 114 communes

> 1 393 km²

> 367 000 habitants (2010)

(288 825 en 1999)

+ 78 175 habitants en
11 ans (+27% / N*: +7 %)

> 175 860 logements (2009)

(140 699 en 1999)

+ 35 161 logements
en 10 ans (+25% / N: +12,5%)

> 111 572 emplois (2009)

(92 719 en 1999)

+ 18 853 emplois
en 10 ans (+20% / N: +13%)

N = variations valeurs nationales 1999-2009

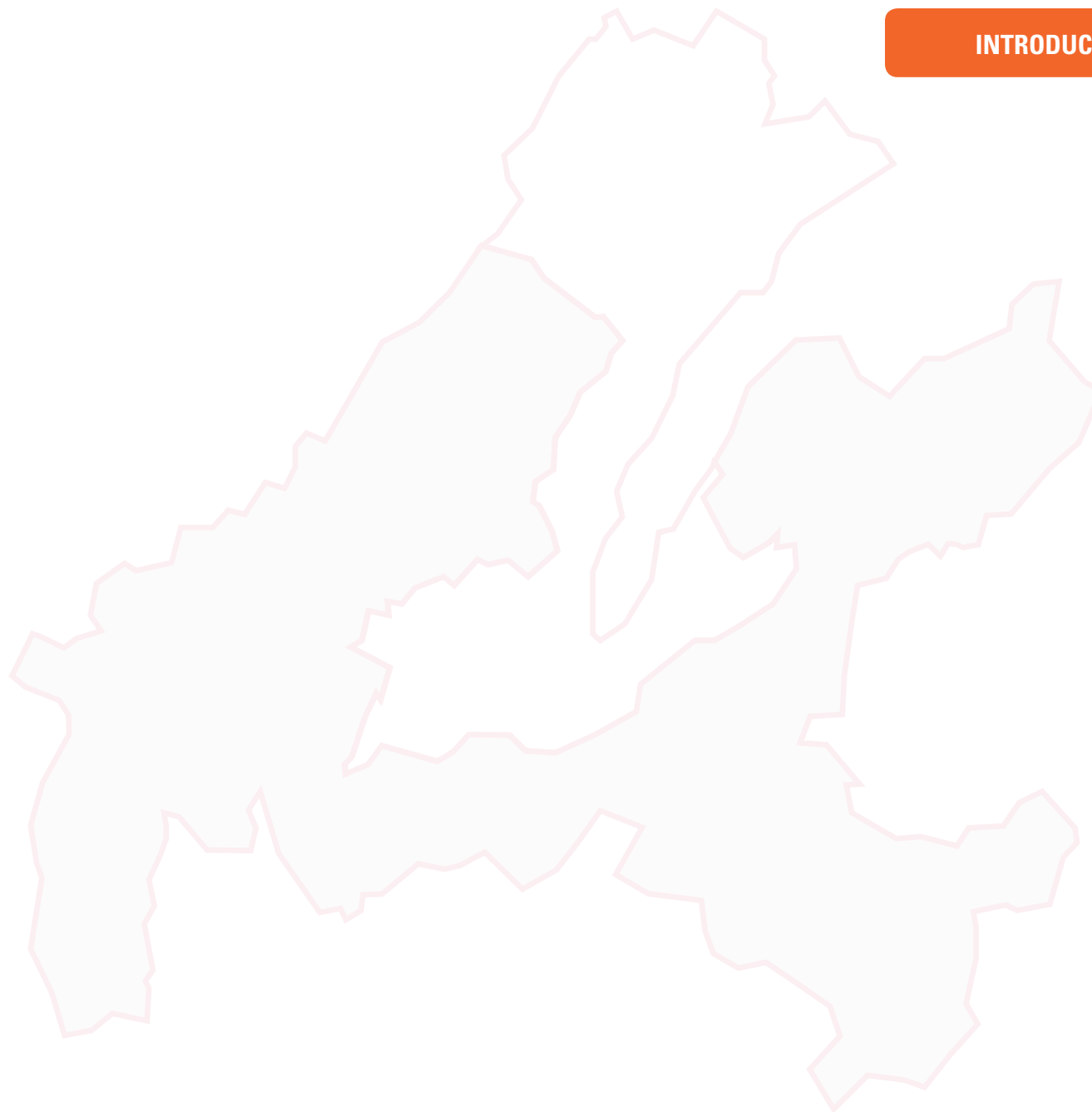


Schéma d'agglomération 2 - 2030

Fonctionnalités urbaines

-  Centre métropolitain
-  Centre régional d'agglomération centrale / d'agglomération régionale
-  Centre local d'agglomération centrale / d'agglomération régionale
-  Centre local
-  Village
-  Pôle d'activités métropolitain ou d'agglomération / pôle d'activités régional

Aires urbaines

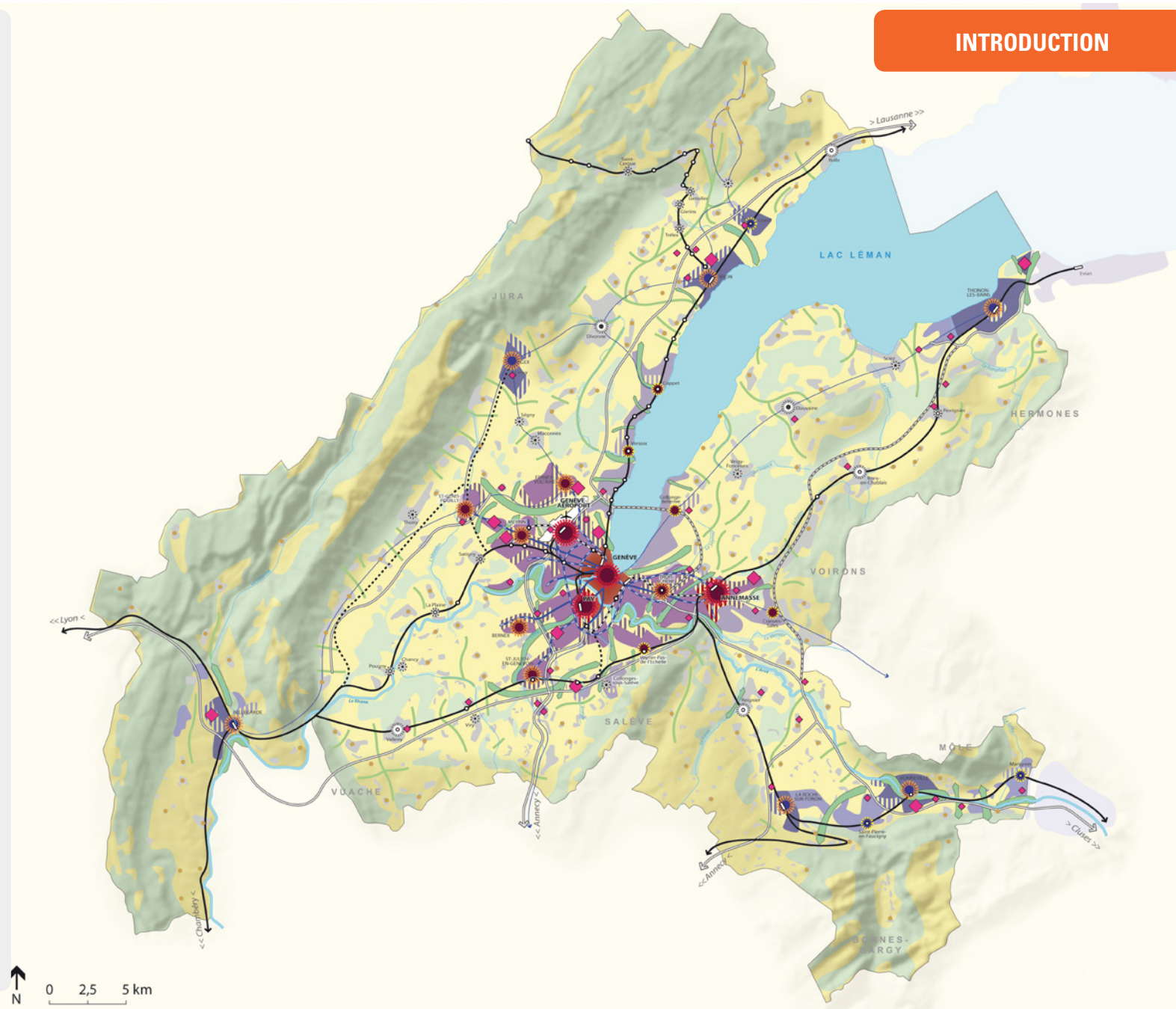
-  Cœur d'agglomération centrale
-  Aire urbaine d'agglomération centrale
-  Aire urbaine périphérique à l'agglomération centrale
-  Aire urbaine d'agglomération régionale
-  Aire urbaine périphérique à l'agglomération régionale
-  Aire villageoise
-  Aire de développement urbain

Transports

-  Ligne ferroviaire / horizon 2030 / horizon 2030+
-  Gare avec desserte nationale ou internationale / Gare avec desserte régionale ou RER
-  Axe TP (trams et axes forts tangentiels) / horizon 2030
-  Ligne de bus rapide interurbaine
-  Autoroute ou voie express / horizon 2030
-  Aéroport international

Paysages

-  Lac, cours d'eau
-  Espace agricole
-  Massif forestier, bois
-  Pénétrante de verdure
-  Césure verte et corridor biologique



INTRODUCTION

Les défis du Grand Genève : une agglomération solidaire, dynamique et efficace

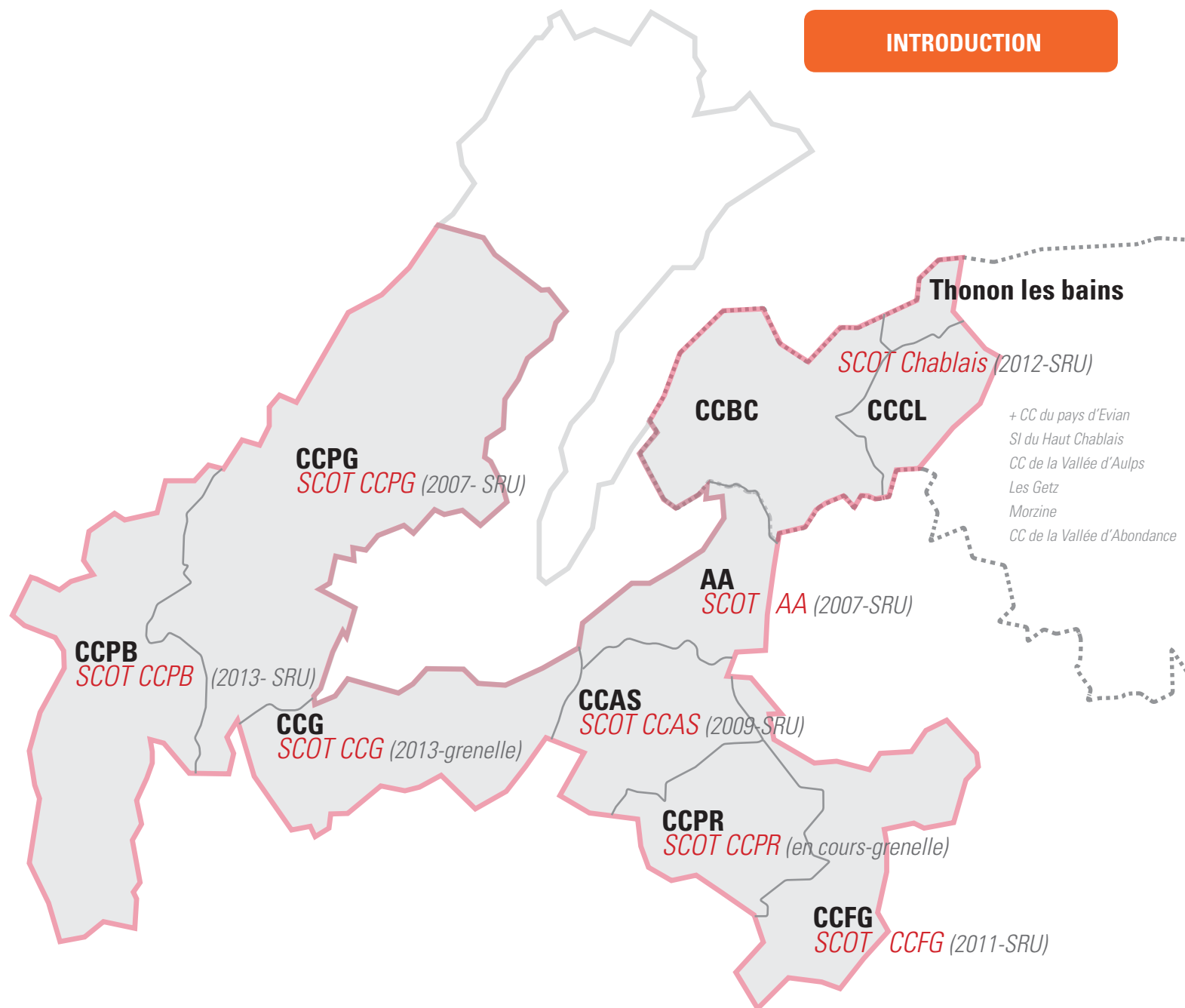
- > Renforcer et renouveler les **fonctions métropolitaines** et faire de la qualité du cadre de vie un bien commun.
- > Optimiser le **fonctionnement en réseau** en renforçant et liant les localités tout en maintenant l'équilibre entre ville et nature.
- > Partager le **cadre de vie** en favorisant les proximités et en se déplaçant plus rapidement tout en préservant les ressources.

Les défis communs à tous

- > **Développement durable**
- > Accès au **logement**, au **travail**, à la **mobilité**...
- > **Bien vivre ensemble**

> quels enjeux communs aux SCOT et au SA2 ?

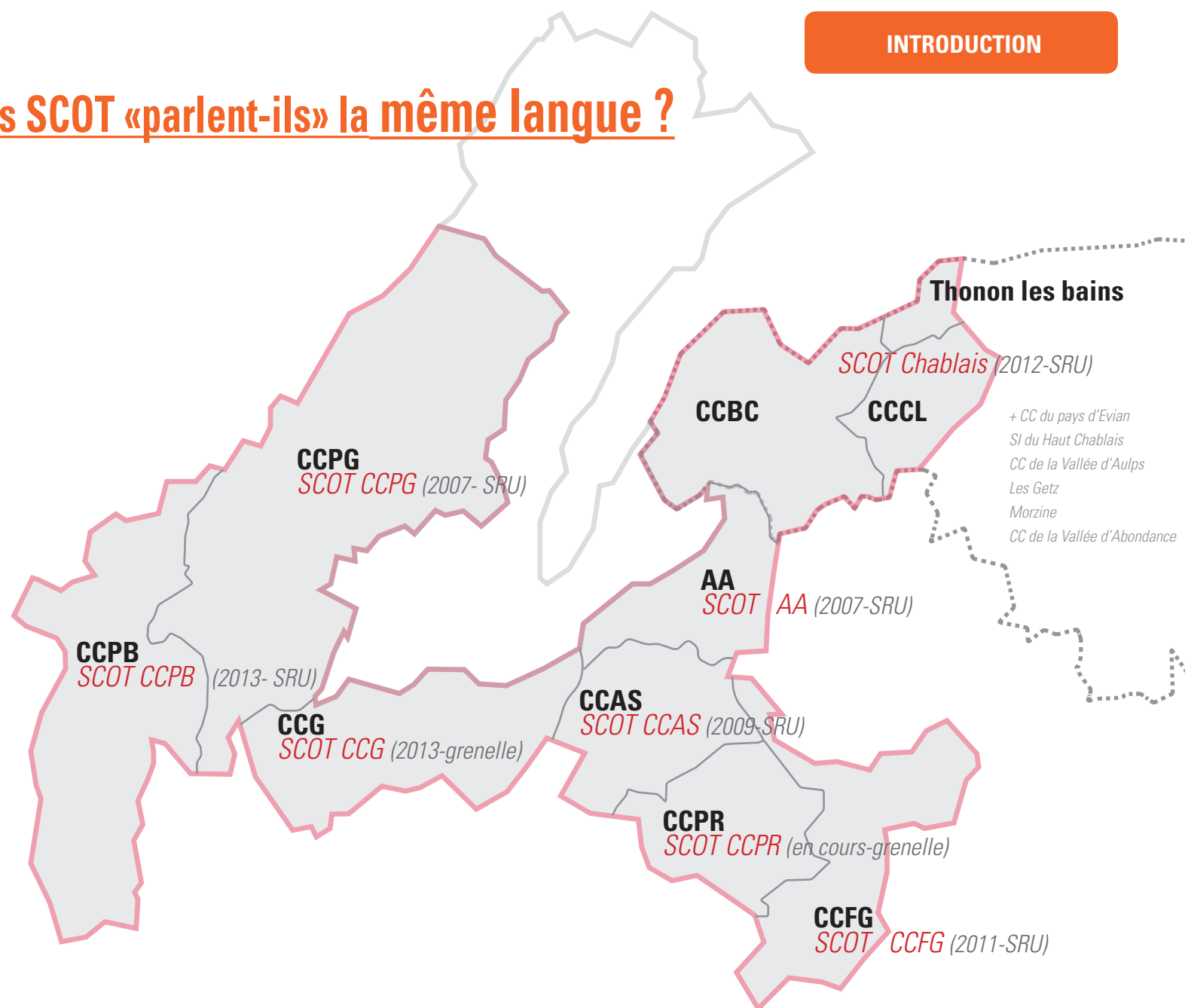
> quels enjeux spécifiques dans les SCOT ?



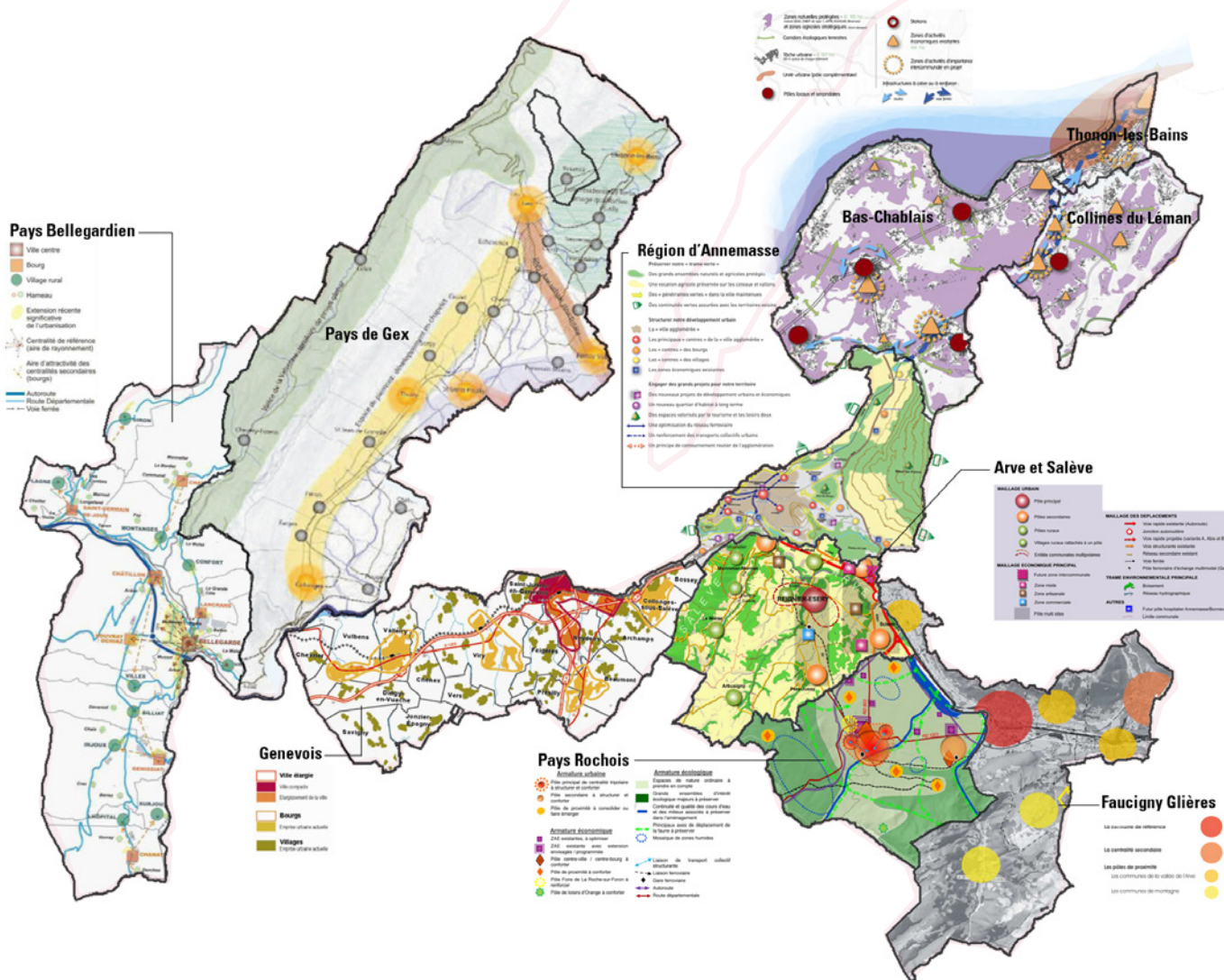
Les SCOT «parlent-ils» la même langue ?

> quels enjeux communs aux SCOT et au SA2 ?

> quels enjeux spécifiques dans les SCOT ?



Les SCOT «parlent-ils» la même langue ?



Les SCOT «parlent-ils» la même langue ?



Les SCOT «parlent-ils» la même langue ?

- > **CAAV** : ville agglomérée, centres de la ville agglomérée, centres des bourgs, centres des villages
- > **CCPB** : ville centre, bourg, village rural, hameau
- > **CCFG** : centralité de référence, centralité secondaire, pôles de proximité
- > **Chablais** : pôle principal, pôle locaux ou pôles secondaires, pôles de proximité
- > **CCPR** : pôle principal de centralité tripolaire, pôle secondaire, pôle de proximité
- > **CCPG** : pôles urbains, petites villes, bourgs, hameaux
- > **CCAS** : pôle principal, pôles secondaires, pôles ruraux, villages ruraux
- > **CCG** : ville élargie, bourgs, villages et hameaux
- > **Schéma d'agglomération** : centre métropolitain, centre régional d'agglomération centrale / d'agglomération régionale, centre local d'agglomération centrale / d'agglomération régionale, centre local, village

*Dans tous les SCOT
il est question de :*

> espaces naturels,
agricoles et paysages

> habitat et urbanisme

> mobilités et
déplacements

> développement
économique

Globalement, un consensus général autour de :

> La **maîtrise de son développement urbain** dans ses proportions, ses formes, sa qualité, sa répartition ...

> La nécessité de **répondre aux besoins et attentes** de sa population (logements, emplois, équipements, services, commerces...)

> La **préservation et la mise en valeur de la qualité du cadre de vie** (paysages, ressources agricoles et naturelles, qualité architecturale et urbaine...)

> Une organisation du territoire qui garantisse un **équilibre de fonctionnement** dans ses échanges, ses flux, ses activités ...

> espaces naturels,
agricoles et paysages

> habitat et urbanisme

> mobilités et
déplacements

> développement
économique

Protocole d'analyse :

> **lecture des PADD** des 8 SCOT et de la **charte 2012** du projet d'agglomération

> **analyse croisée** sur les 4 thématiques ci-contre des points de consensus et des manques de cohésion dans le traitement des thèmes entre les documents.

> Le manque de cohésion peut intervenir du fait que :

- la thématique ne concerne pas tous les territoires
- la thématique ne recouvre pas les mêmes engagements d'un territoire à l'autre
- à l'époque où les SCOT ont été élaborés, certaines thématiques n'avaient pas obligation à être traitées dans ce cadre

> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

Les 8 SCOT et le schéma d'agglo sont d'accord sur :

> gérer et protéger la **ressource en eau**

> reconnaître, prévenir et limiter les **risques naturels, technologiques et sanitaires**

> protéger les **corridors biologiques**

> préserver les vues sur le **paysage**

> protéger les **milieux agricoles**

> pérenniser l'**activité agricole**



consensus entre les 8 SCOT et le SA2



manque de cohésion entre les 8 SCOT et le SA2

ANALYSE DES SCOT

Ressources naturelles

- > gestion de l'eau
- > gestion de l'énergie
- > gestion des gravières
- > gestion des déchets
- > qualité de l'air
- > gestion du bruit
- > gestion des risques

Armature écologique

- > pénétrantes et césures vertes
- > corridors biologiques
- > maillage vert
- > paysages

Agriculture

- > espaces agricoles
- > production et multifonctionnalité de la production agricole

Espaces publics

- > espaces verts de proximité
- > nature en ville
- > qualité des espaces publics

4400 ha d'espaces agricoles situés en zones potentiellement urbanisables

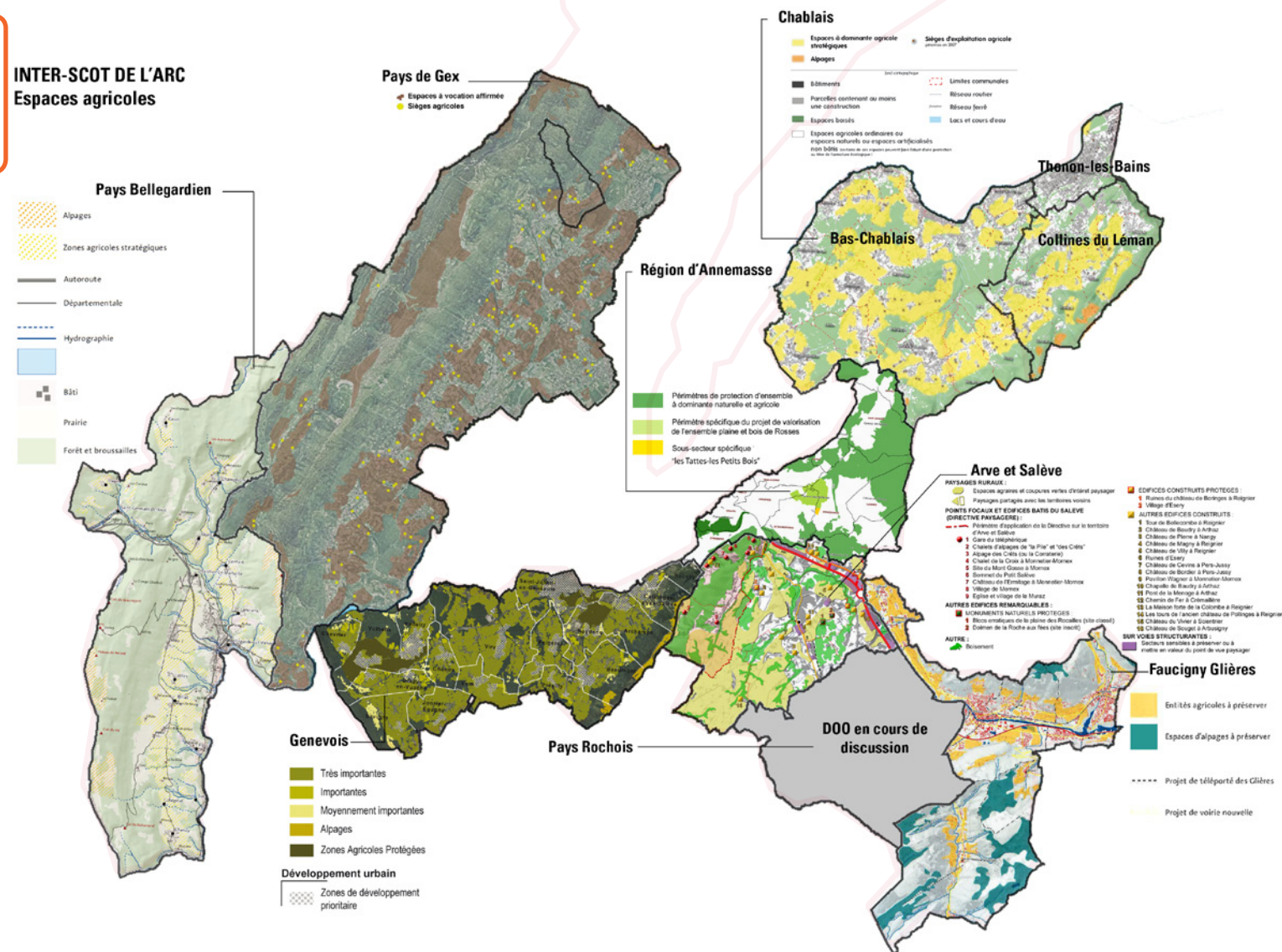
> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

INTER-SCOT DE L'ARC
Espaces agricoles



> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

■ le SCOT doit être compatible

■ le SCOT doit prendre en compte

Tableau des outils traitant des questions environnementales, leur échelle et leur portée juridique

ANALYSE DES OUTILS

thème	échelle	commune	EPCI	ARC	CG	Grand Genève	Région
eau				SAGE bassin de l'Arve		contrats de rivière	SDAGE
paysage			charte paysagère	charte PNR		plan paysage	
carrières				Schéma départemental de gestion des carrières 01 et 74			
bruits							PEB lois nationales
énergie			PCET AA et CCPG			PACA SC2ET	SRCAE
air			PPA			PA SC2ET	SRCAE
risques		PPRN PPRT					
déchets				Plan départemental de gestion des déchets 01 et 74		PA	
milieux		ZNIEFF, ZICO, Natura 2000, biotope, RN, ZAP	trames vertes et vertes			PA	SRCE

**> Espaces naturels,
agricoles et paysages****> Habitat et urbanisme****> Mobilités et
déplacements****> Développement
économique**

Les propositions émanant des tables rondes du 20 juin 2013 :

● > gestion de l'eau

gérer le cycle de l'eau dans son entier en harmonie avec les besoins de l'activité humaine / manque d'outils échelle ARC

● > gestion de l'énergie

approfondir les filières de production d'énergie dans une logique circulaire (recyclage valorisation déchets) , poursuivre la réduction des besoins, favoriser les ENR.

● > gestion des carrières

assumer le développement dans le cadre de la gestion, production, recyclage des matières premières

● > gestion des déchets

réduire et favoriser les filières de recyclage, mettre en cohérence la gestion territoriale des déchets

> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

- > **qualité de l'air**
harmoniser les normes de qualité de l'air de part et d'autre de la frontière, réduire les pollutions, lier qualité de l'air et bruits
 - > **corridors biologiques, maillage vert, pénétrantes et césures vertes**
protéger, restaurer et connecter, coordonner les plans paysage
 - > **paysages**
préserver les vues et les éléments paysagers remarquables
 - > **agriculture**
préserver les espaces agricoles et sylvicoles, pérenniser l'activité agricole et l'orienter vers les circuits courts, la polyculture
 - > **espaces publics**
lier densité urbaine et qualité des espaces publics, développer la nature en ville
- > regrouper air et bruit
 - > regrouper pénétrantes, corridors, maillage vert et césures
 - > regrouper espaces verts de proximité, nature en ville et espaces publics

> **Espaces naturels,
agricoles et paysages**

> **Habitat et urbanisme**

> **Mobilités et
déplacements**

> **Développement
économique**

Ce qui ressort des échanges :

> problème d'échelles pour traiter des questions environnementales (stratégie échelle ARC / mise en oeuvre échelle EPCI)

> nombres d'études existantes à mieux prendre en compte (plan paysage, air...)

> manque d'outils pour l'air et l'énergie

> la gestion du cycle (eau, déchets) revient souvent et pose la question d'un territoire durable

> un besoin de coordonner, harmoniser

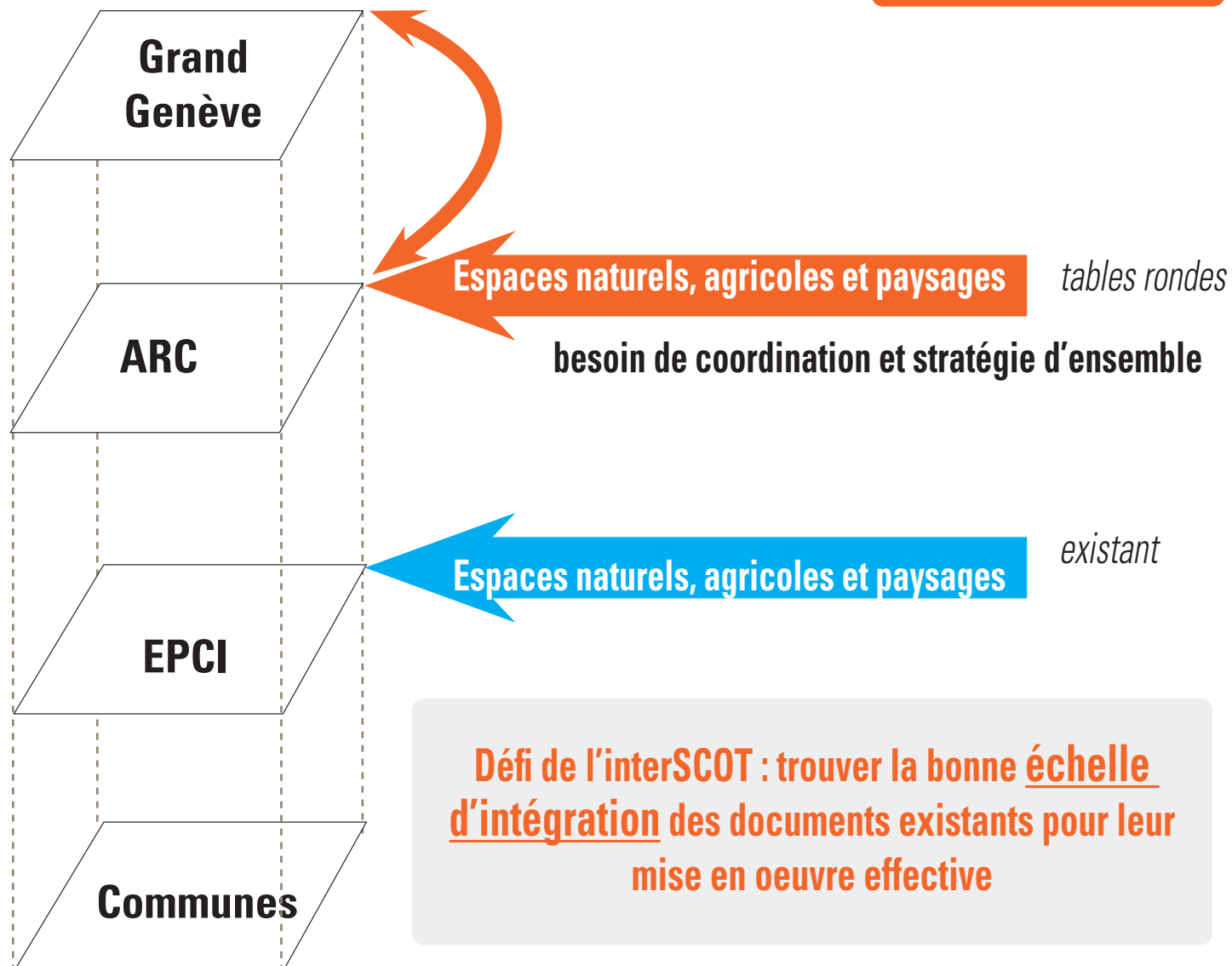
> le besoin de lier densité et qualité des espaces publics traduit globalement un besoin de transversalité dans les réponses à apporter aux enjeux du territoire

> **Espaces naturels,
agricoles et paysages**

> **Habitat et urbanisme**

> **Mobilités et
déplacements**

> **Développement
économique**



> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> **Habitat et urbanisme**

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

*Les 8 SCOT et le schéma d'agglo sont d'accord
sur :*

> diversifier les **formes bâties** et développer l'**habitat
intermédiaire**

> urbaniser les **dents creuses** prioritairement, privilégier
le **renouvellement urbain**, **densifier**, urbaniser
en **continuité immédiate** de l'existant, arrêter
l'**urbanisation linéaire**

> mailler les territoires en **équipements** et **services**
selon l'**armature urbaine**

> développer une offre en **logement social** pour assurer
une **mixité sociale** dans les territoires



consensus entre les 8 SCOT
et le SA2



manque de cohésion entre les 8
SCOT et le SA2

ANALYSE DES SCOT

Formes urbaines et consommation d'espace

> formes urbaines
> maîtrise du foncier / densité
du bâti
> entrée de ville et qualité
urbaine

Multifonctionnalité et complémentarité des centres

> équipements
> services
> commerces

Liens urbanisation/TC

> urbanisation autour des
dessertes TC

Mixité sociale

> logements sociaux

14,7% de logements locatifs aidés dans le Genevois français

De 3,8% à 23,4% selon les EPCI de l'interSCOT

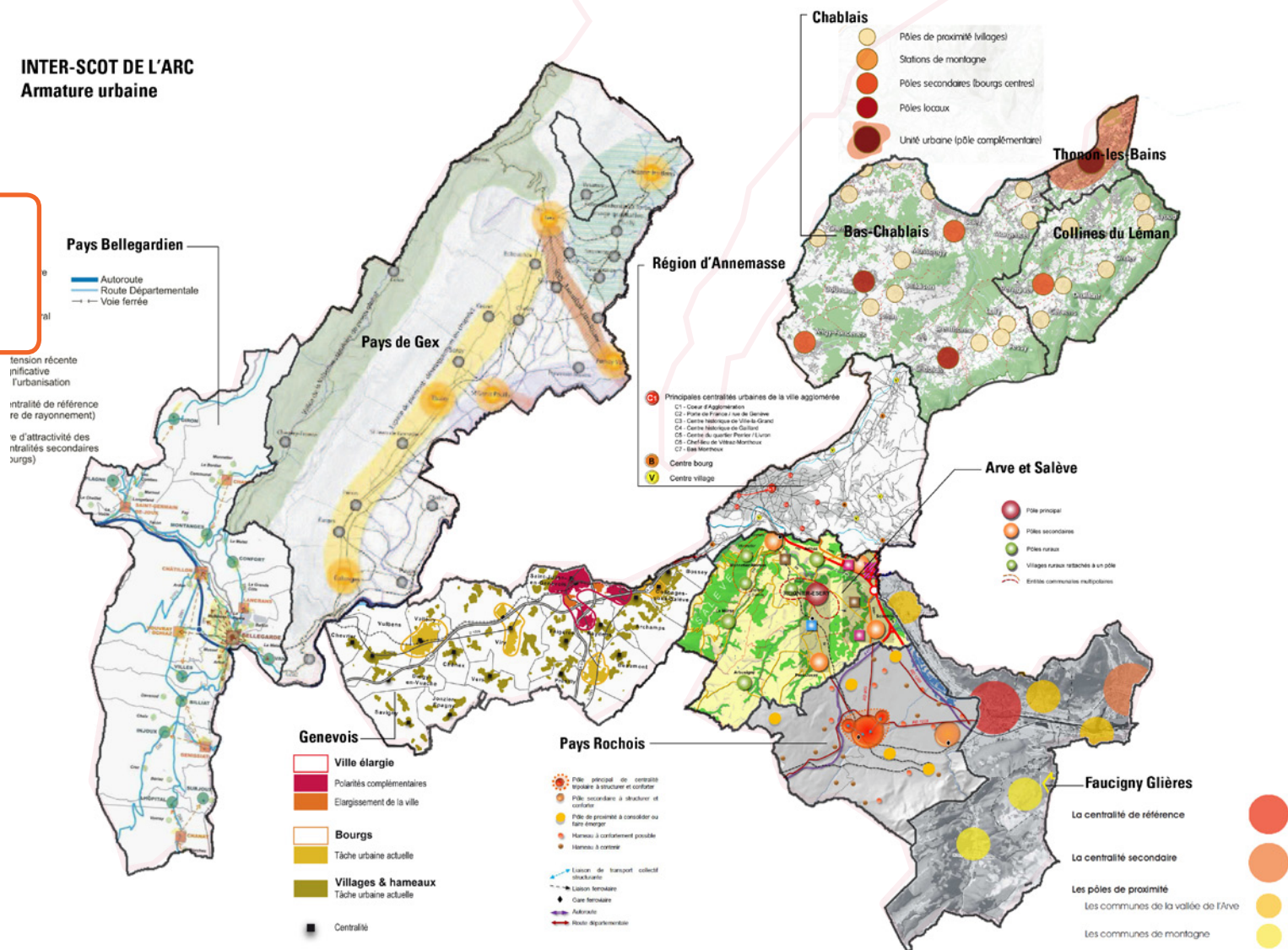
> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

INTER-SCOT DE L'ARC
Armature urbaine



> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

■ doit être compatible avec le SCOT

■ doit être pris en compte par le SCOT

Tableau des outils traitant des questions urbaines et d'habitat, leur échelle et leur portée juridique

ANALYSE DES OUTILS

thème	commune	EPCI	ARC	CG	Grand Genève	Région
formes urbaines	PLU	SCOT				loi SRU lois environnementales
foncier	PLU			EPF		
habitat		PLH			PA	
équipements services		SCOT			PA	
commerces		DAC			PA	
urbanisation et lien TC		SCOT			PA	
logement social		PLH				

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

Les propositions émanant des tables rondes du 20 juin 2013 :

● > formes urbaines

limiter l'étalement urbain en développant l'habitat intermédiaire (y compris dans les villages) et les outils de suivi de mise en oeuvre et d'observation

● > foncier - habitat

maîtriser la consommation foncière en développant des outils plus forts, lier densité et qualité de vie

● > entrées de ville

porter attention aux paysages d'entrée de ville dans un souci d'image

● > équipements et services

hiérarchiser les équipements en lien avec l'armature urbaine et les mettre en réseau pour éviter doublons et concurrences, mailler le territoire en services surtout dans les villages

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

- > **commerces**
développer une offre commerciale nouvelle équilibrée et hiérarchisée au sein de l'ARC
 - > **urbanisation en lien avec les TC**
prioriser l'urbanisation en lien avec les TC et plus globalement avec les services, le tourisme ... dans un souci de mixité des fonctions
 - > **logements sociaux**
renforcer l'équilibre territorial dans la production de logements sociaux et développer une offre de logements intermédiaires
- > regrouper entrée de ville et formes urbaines

Ce qui ressort des échanges :

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

> un consensus autour de la limitation de l'étalement urbain pour aller vers une nouvelle forme urbaine

> un consensus difficile autour de enjeux de maîtrise foncière et de commerce et un manque d'outils pour maîtriser le développement (foncier, typologies, répartition...)

> l'enjeu de maintien des services et équipements dans les villages, plus globalement d'une animation des campagnes

> l'échelle ARC ou interSCOT revient régulièrement (sur les questions d'équipements, commerces, services) dans un souci de cohérence d'ensemble et la difficulté à ce que tout le monde joue le jeu dans la mise en oeuvre d'objectifs définis conjointement

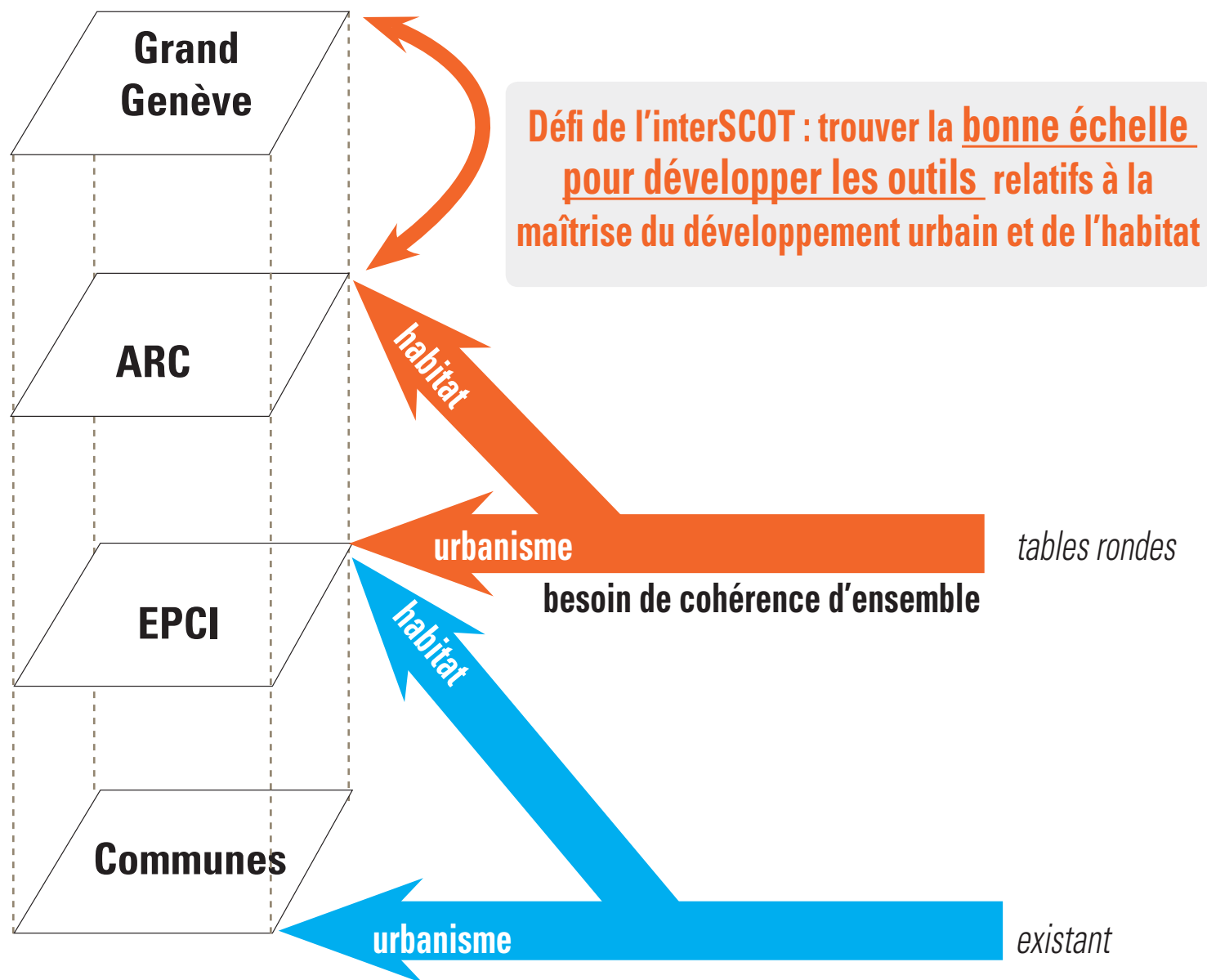
> un enjeu de diversification de la gamme des logements abordables dans un territoire très attractif

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> **Habitat et urbanisme**

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique



> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

*Les 8 SCOT et le schéma d'agglo sont d'accord
sur :*

> sécuriser et aménager des **parcours modes doux**
courte distance et en lien avec les TC

> développer l'**intermodalité autour des gares**, créer
des **noeuds multimodaux** en lien avec la desserte TC et
le stationnement

> développer, renforcer, diversifier l'**offre TC**

> hiérarchiser le réseau routier

> développer les **P+R** et favoriser le **covoiturage**



consensus entre les 8 SCOT
et le SA2



manque de cohésion entre les 8
SCOT et le SA2

ANALYSE DES SCOT

Déplacements

> modes doux
> intermodalité
> offre TC

Infrastructures de transport

> liaisons extérieures
autoroute/rail

Polarisation et hiérarchisation des transports

> déplacements entre agglo
et pôles régionaux
> déplacements entre centres
urbains
> hiérarchisation du réseau
routier

Transport de marchandises

Stationnement

ANALYSE DES SCOT

> Développement économique



> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

■ documents cadres

■ PTU et AOT

Tableau des outils traitant des questions de mobilité, des organes gestionnaires des TC et leur échelle.

ANALYSE DES OUTILS

thème	échelle	commune	EPCI	ARC	CG	Grand Genève	Région
TC		Bellegarde	SCOT PGD PDU CCG AA SIBAT SM4CC			schéma de transport transport scolaire et interurbain GLCT transports PACA SA2	SRT CDDRA TER
MD			SCOT PGD PDU schémas modes doux			PACA SA2	
TIM		plan de circulation	SCOT plan de circulation		schéma de voirie départemental	PACA SA2	
stationnement						schéma intermodalité et P+R	

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

Les propositions émanant des tables rondes du 20 juin 2013 :

- > **mobilités douces**
développer et mailler un réseau MD à l'échelle de l'ARC pour les déplacements domicile/travail, loisirs ainsi que pour rabattre sur les pôles d'échange TC
- > **intermodalité**
optimiser les correspondances et harmoniser les tarifications pour faciliter l'intermodalité
- > **offre TC**
coordonner les offres TC entre elles et simplifier les organes gestionnaires des TC via la création d'une structure unique. Développer les mobilités fines et le transport lacustre.
- > **infrastructures route et fer**
Finir les maillons routiers manquants et utiliser l'autoroute comme rocade. Privilégier le réseau ferré en maintenant les possibilités de le développer.

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

● > **marchandises**

Augmenter la part ferrée dans le transport de marchandises et développer un réseau de plate formes associé pour distribuer le territoire.

● > **stationnement**

Coordonner l'implantation des P+R à l'échelle du grand Genève et en lien avec les points modaux.

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

Ce qui ressort des échanges :

> un besoin de simplifier, harmoniser, coordonner les offres de transport et les gestionnaires

> le besoin de mettre en réseau, connecter tous les modes à toutes les échelles : TC, MD, TIM ... EPCI, ARC, Agglo...

> un besoin de hiérarchisation des réseaux TIM et TC : quelle infrastructure pour quoi faire ?

> anticiper l'avenir, ne pas hypothéquer les futurs possibles

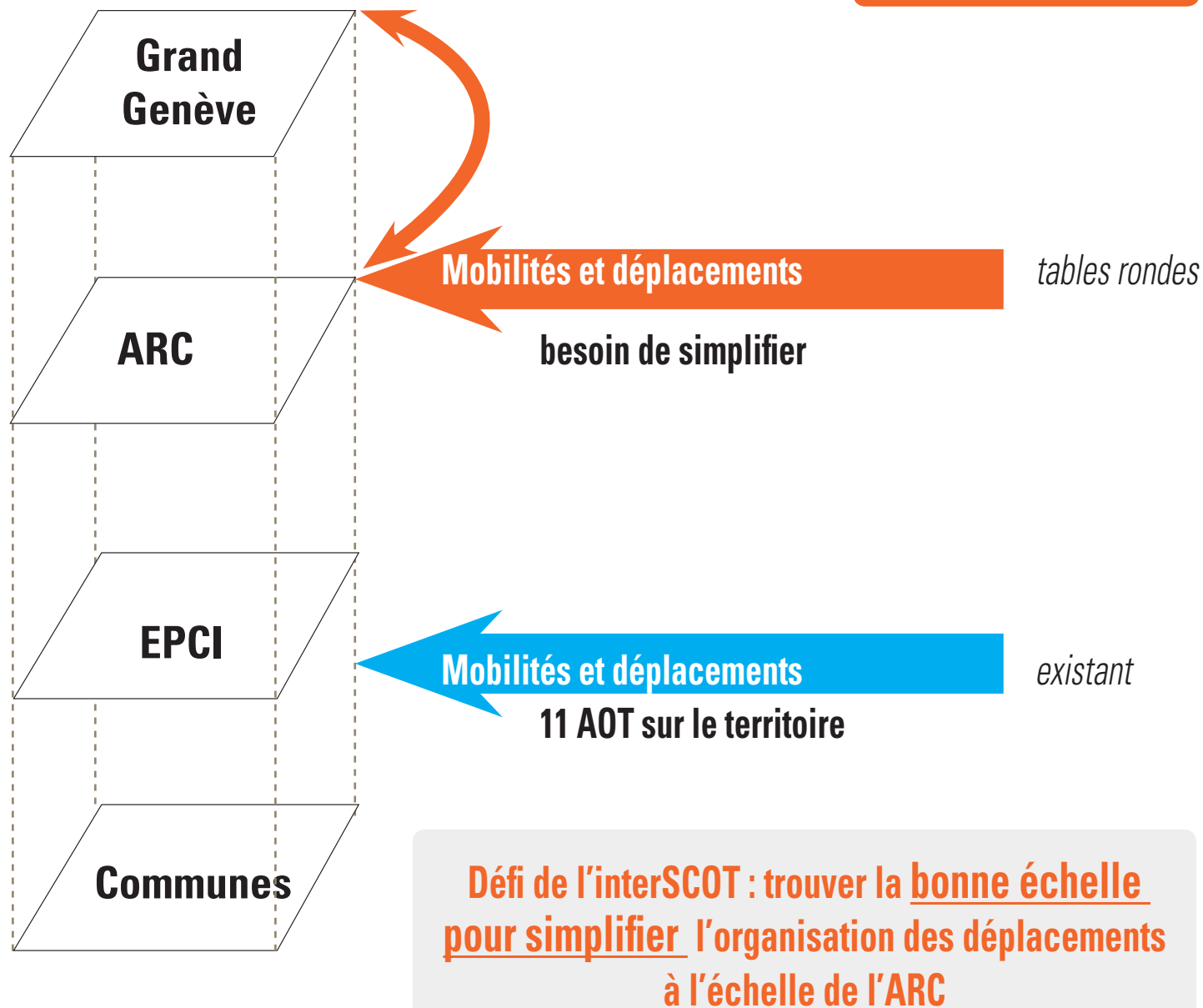
> InterSCOT : le lieu pour ouvrir le débat sur la simplification territoriale relative aux mobilités

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique



> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

*Les 8 SCOT et le schéma d'agglo sont d'accord
sur :*

> ---

Les 8 SCOT sont d'accord sur :

> localiser des zones préférentielles de
développement

Le SA2 :

> développer la collaboration transfrontalière en
matière d'offre touristique

> développer l'économie transfrontalière



consensus entre les 8 SCOT
et le SA2



manque de cohésion entre les 8
SCOT et le SA2

ANALYSE DES SCOT

Développement des activités économiques et commerciales

> zones de développement
> offre commerciale centres
> offre commerciale
périphérie
> qualité des zones
économiques
> développement éco
transfrontalier

TIC

> très haut débit

Tourisme

> tourisme vert/ de nature
> tourisme transfrontalier
> diversification de l'offre

Chacun sa typologie, quels arbitrages dans les demandes l'implantation?

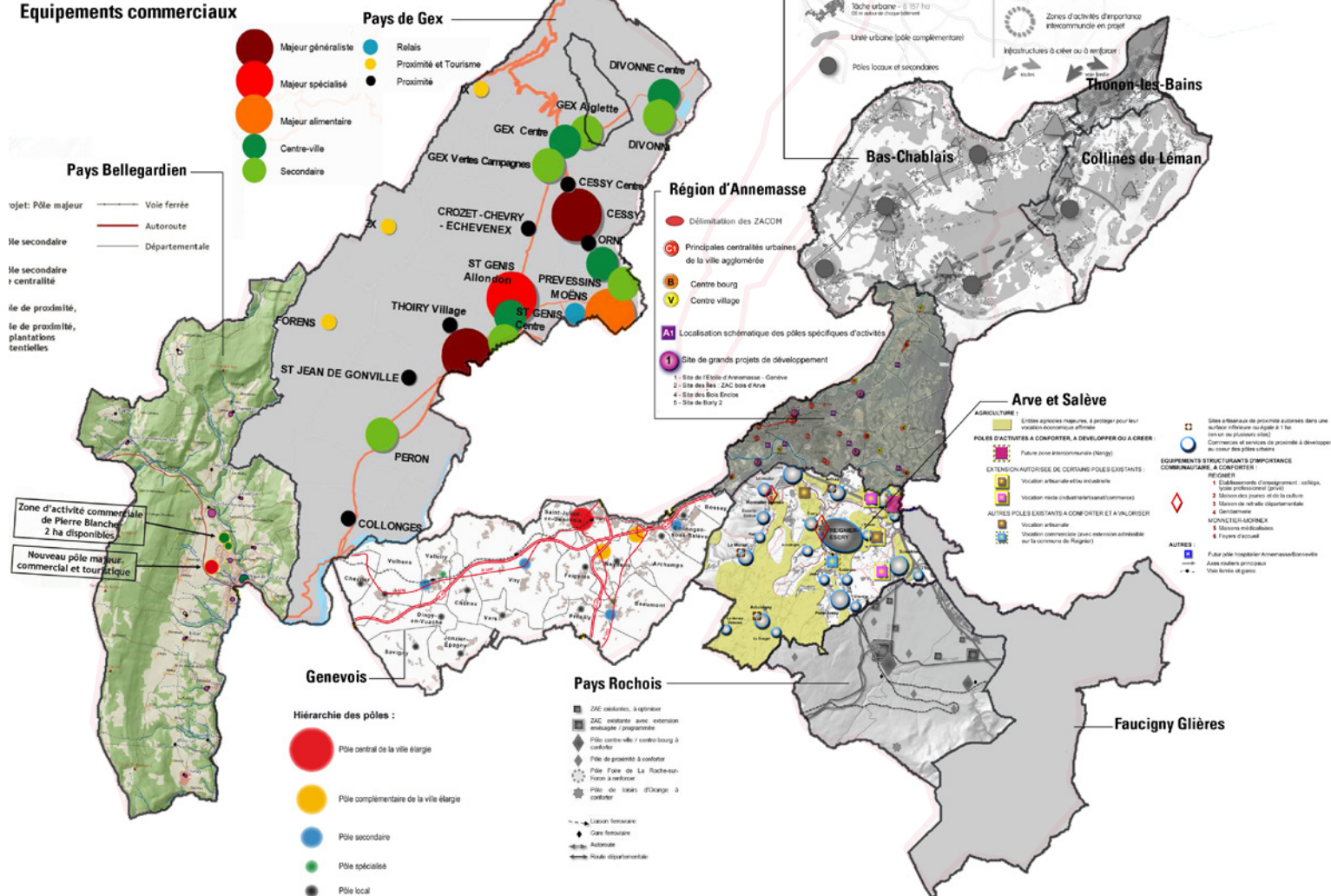
> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

INTER-SCOT DE L'ARC Equipements commerciaux



> Espaces naturels, agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et déplacements

> Développement économique

■ territoires porteurs de stratégies et de projets

■ agences porteuses d'offre de services et de projets

■ documents cadres

Tableau des acteurs traitant des questions de développement économique et leur échelle

ANALYSE DES OUTILS

thème	échelle	commune	EPCI	ARC	CG	Grand Genève	Région
Zones économiques		Thonon & communes	CCG / CCPB CCPG / CCPR CCFG / CCAS CAAV / CCBC CCCL SCOT	démarche éco cité du Grand Genève MED ADE CLD	schéma de dév eco 01 et 74	PPDE	CDDRA
commerces		Thonon & communes	CCG / CCPB CCPG / CCPR CCFG / CCAS CAAV / CCBC CCCL SCOT	démarche éco cité du Grand Genève	schéma de dév eco 01 et 74		CDDRA
développement économique transfrontalier				démarche éco cité du Grand Genève	schéma de dév eco 01 et 74		CDDRA GPRA
tourisme		Thonon & communes	CCG / CCPB CCPG / CCPR CCFG / CCAS CAAV / CCBC CCCL SCOT	démarche éco cité du Grand Genève CLD		SDT	CDDRA SRT

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

Les propositions émanant des tables rondes du 20 juin 2013 :

- > **zones économiques**
coordonner le développement de zones, la complémentarité de leur positionnement, leur promotion et leur qualité à l'échelle de l'ARC
- > **commerces**
redéfinir la politique d'urbanisme commercial périphérique tout en maintenant le dynamisme commercial des centres
- > **développement économique transfrontalier**
développer des activités complémentaires aux activités suisses en encourageant les bi-localisations y compris dans les domaines à forte valeur ajoutée (formation, recherche, industrie de pointe)
- > **tourisme**
promouvoir les potentialités touristiques du territoire de l'interSCOT et les complémentarités. Diversifier et coordonner les offres de part et d'autre de la frontière.

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique

Ce qui ressort des échanges :

> une nécessité d'ouvrir le débat sur la question commerciale à l'échelle de l'ARC pour développer une véritable politique d'implantation commerciale

> le commerce apparaît comme un point très sensible

> le besoin de positionnement différencié entre les ZAE dans un souci de complémentarité et de mutualisation des efforts

> l'enjeu d'un développement économique transfrontalier équilibré apparaît (économie des savoirs, formation, recherche...)

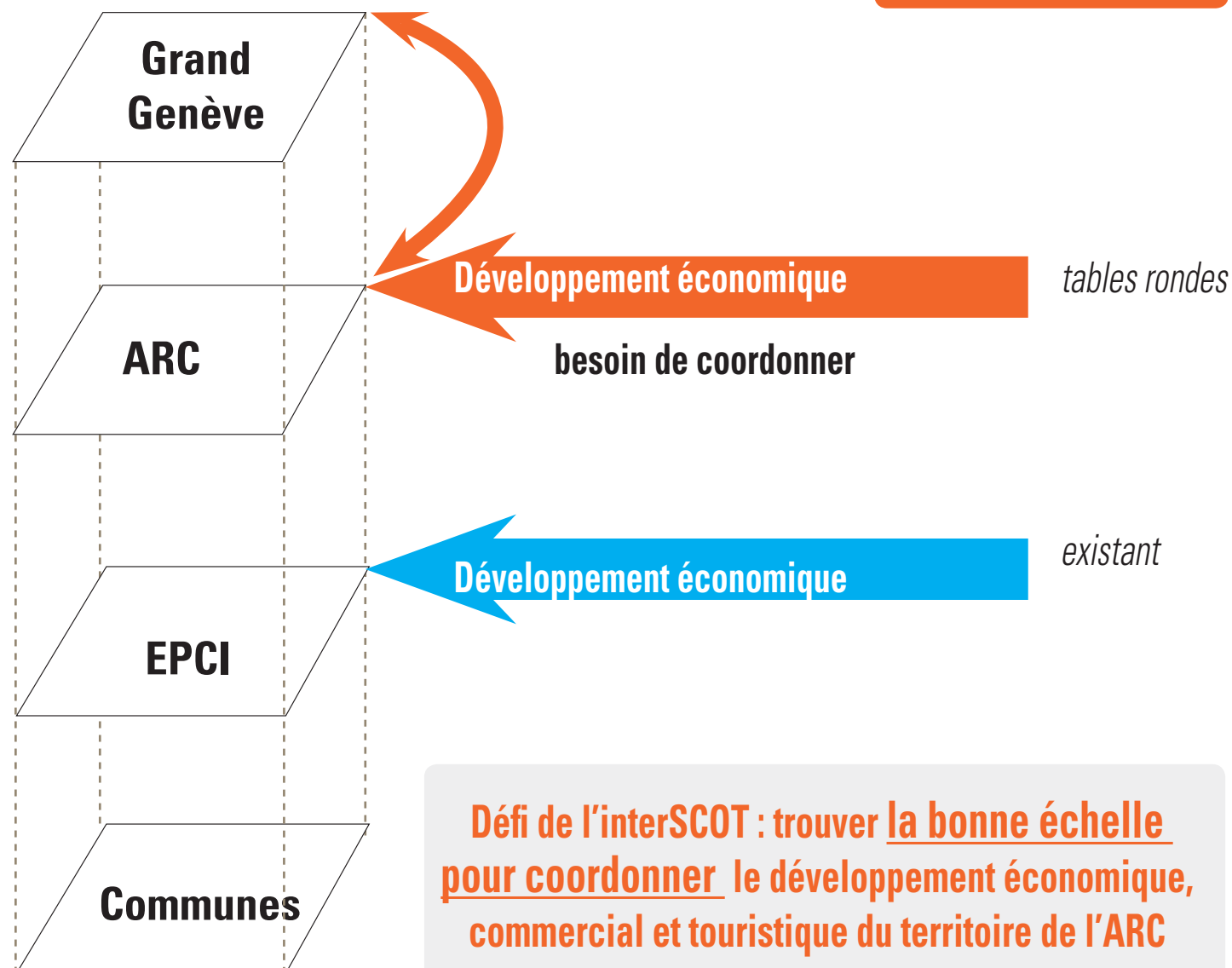
> mieux promouvoir et coordonner les potentialités touristiques du territoire

> Espaces naturels,
agricoles et paysages

> Habitat et urbanisme

> Mobilités et
déplacements

> Développement
économique



> les **points durs** concernent :

- la maîtrise foncière :
--> outils et compétences
- la répartition des équipements et services :
--> coordination
- le développement commercial :
--> coordination
- les infrastructures routières et ferroviaires :
--> arbitrage

> le **consensus** porte sur :

- la gestion des l'eau, des déchets, des gravières, du bruit
- la production d'énergie
- la qualité de l'air
- la préservation des corridors biologiques, maillage vert, pénétrantes et césures, paysages et agriculture
- la diversification des formes urbaines et la qualité urbaine
- l'urbanisation en lien avec les TC
- la production de logements sociaux et abordables
- les mobilités douces, l'offre TC, le renforcement de l'intermodalité et le stationnement
- le transport de marchandises
- le développement de ZAE complémentaires
- le développement économique transfrontalier
- la promotion d'un tourisme diversifié

Notre compréhension de votre ambition :

> un **territoire** durable et coordonné

- environnement préservé

- confort d'habiter en ville

- mobilité urbaine

- dynamisme commercial

- accessibilité

économique du logement
en ville

Notre compréhension de votre ambition :

> un **territoire** durable et coordonné

> des **villes** agréables et dynamiques

- environnement préservé

- confort d'habiter en ville

- mobilité urbaine

- dynamisme commercial

- accessibilité

économique du logement
en ville

- préservation de la forme
villageoise

- redynamisation et
animation

- connexion à
l'agglomération

Notre compréhension de votre ambition :

> un **territoire** durable et coordonné

> des **villes** agréables et dynamiques

> des **villages** vivants et connectés

- environnement préservé

- confort d'habiter en ville

- mobilité urbaine

- dynamisme commercial

- accessibilité

économique du logement
en ville

- préservation de la forme
villageoise

- redynamisation et
animation

- connexion à
l'agglomération

- mise en valeur de la
singularité des sites

- enrichissement mutuel

Notre compréhension de votre ambition :

> un **territoire** durable et coordonné

> des **villes** agréables et dynamiques

> des **villages** vivants et connectés

> des **sites** attractifs et complémentaires

Validez-vous ces points ?

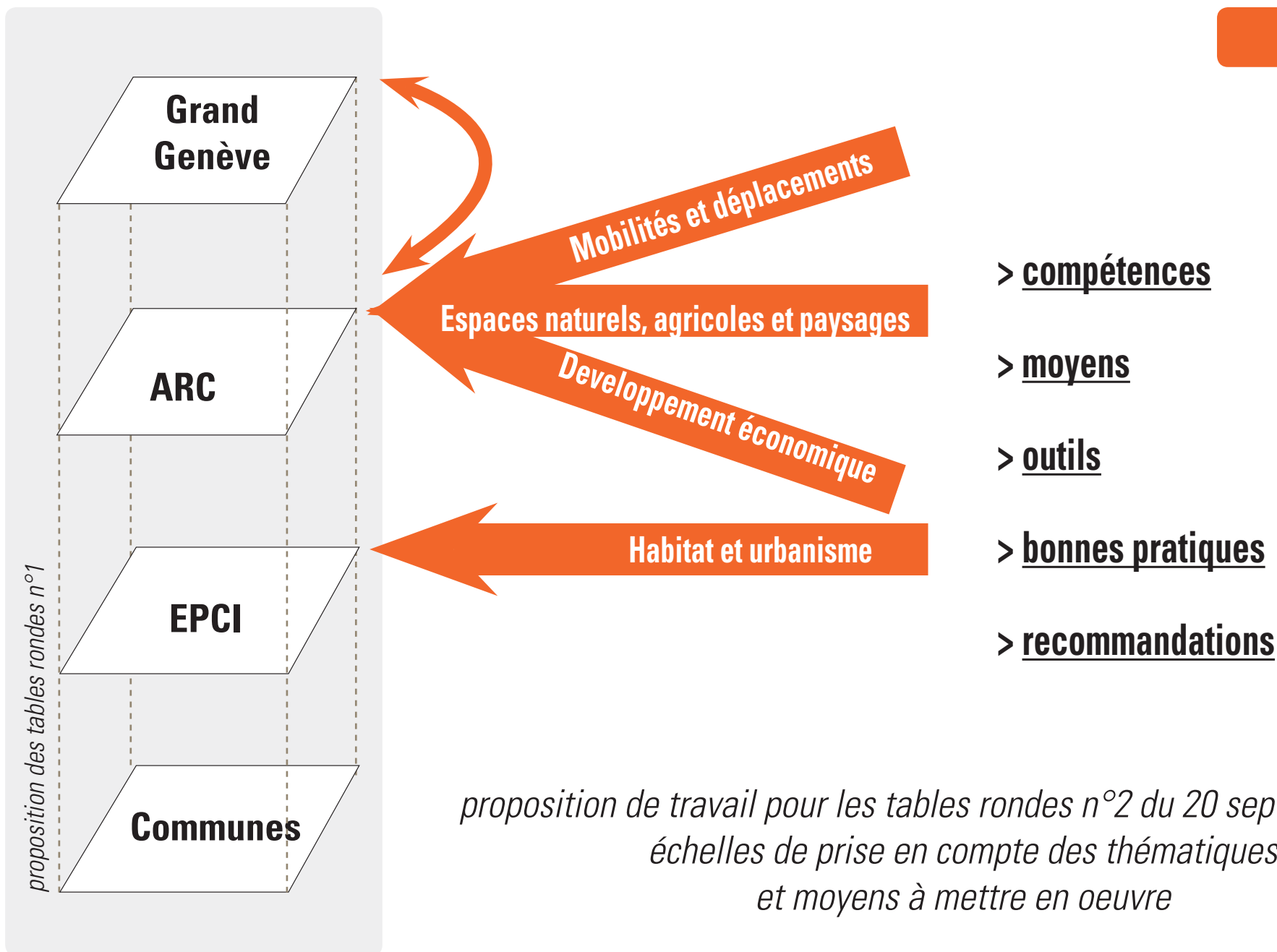
> le **consensus** porte sur :

- la gestion des l'eau, des déchets, des gravières, du bruit
- la production d'énergie
- la qualité de l'air
- la préservation des corridors biologiques, maillage vert, pénétrantes et césures, paysages et agriculture
- la diversification des formes urbaines et la qualité urbaine
- l'urbanisation en lien avec les TC
- la production de logements sociaux et abordables

- les mobilités douces, l'offre TC, le renforcement de l'intermodalité et le stationnement
- le transport de marchandises
- le développement de ZAE
- le développement économique transfrontalier
- la promotion d'un tourisme diversifié

> les **points durs** concernent :

- la maîtrise foncière
- la répartition des équipements et services
- le développement commercial
- les infrastructures routières et ferroviaires



Phase 1 :

> 20 juin 2013 : ATELIER n°1

travail à la définition
d'objectifs communs à
atteindre pour le territoire
de l'ARC

> 12 juillet 2013 : COPIL n° 1

validation des objectifs
définis en tables rondes

Les dates à venir :

Phase 2

> 20 septembre 2013 : ATELIER n°2
travail à la mise en oeuvre des objectifs définis lors du 1er ATELIER

> 10 octobre 2013 : COPIL
validation des outils de mise en oeuvre définis lors du 2nd ATELIER

> 05 ou 06 décembre 2013 : COPIL
validation du PADD et des cahiers thématiques de l'interSCOT

> 12 décembre 2013
validation de l'interSCOT en comité syndical de l'ARC

